

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**3<sup>ème</sup> REUNION DE 2005**

**Séance du 27 juin 2005**

CG 05/3<sup>ème</sup>/V-03

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

—  
**CREATION D'UN FOYER OCCUPATIONNEL  
SANS HEBERGEMENT POUR ADULTES HANDICAPES  
A VAREN-LEXOS**  
—

L'Association « Sol Handi » est le promoteur et gestionnaire d'un Foyer Occupationnel sans hébergement de 12 places, pour adultes handicapés, situé à Varen-Lexos.

Cet établissement, autorisé par arrêté du Président du Conseil Général en date du 2 avril 2004, a ouvert le 2 février 2005.

Le coût total du projet s'élève à 46 500 €H.T. correspondant à 52 934 €T.T.C. sur la base du plan de financement suivant :

|  |                       |
|--|-----------------------|
| - Subvention Conseil Général (25 %) .....  | : 11 500 €            |
| - Subvention Conseil Régional (25 %) ..... | : 11 500 €            |
| - Communauté de Communes .....             | : 4 000 €             |
| - Fondation de France .....                | : 5 000 €             |
| - Autofinancement .....                    | : <u>20 934 €</u>     |
|  | <b>52 934 €T.T.C.</b> |

Les financements de la Communauté de Communes et de la Fondation de France sont acquis.

Considérant que ce projet figure au titre de l'Année I du Contrat de Pays Midi-Quercy – mesure 4.6 - opération n° 22 – adopté par notre Commission Permanente, je vous propose de vous prononcer :

- sur le principe de l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 11 500 € à l'Association Sol'Handi pour la réalisation d'un Foyer Occupationnel sans hébergement pour adultes handicapés ;
- et le cas échéant, inscrire les crédits correspondants à l'article 204220 – Sous-Fonction 52 – du budget départemental.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission solidarité, santé et action sociale,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL GENERAL**

- Accorde à l'Association Sol'Handi une subvention exceptionnelle d'un montant de 11 500 € pour la réalisation d'un Foyer Occupationnel sans hébergement pour adultes handicapés, à Varen-Lexos ;
- Précise que ce projet figure au titre de l'année 1 du Contrat de Pays Midi-Quercy – mesure 4.6 – opération n° 22 adopté par la Commission Permanente ;
- Inscrit les crédits correspondants à l'article 204220, sous-fonction 52 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,